

DOSSIER DE CANDIDATURE



NEUILLY-  
*Un art de vivre*  
PLAISANCE

JUILLET 2019

Villes et Villages  
Fleuris

# MOT DE BIENVENUE

de Monsieur le Maire



Christian DEMUYNCK  
Maire de Neuilly-Plaisance

Mesdames, Messieurs les membres du jury,

C'est avec beaucoup de plaisir et une grande fierté que je vous accueille une nouvelle fois à Neuilly-Plaisance.

Comme vous pourrez le constater, depuis votre dernière visite en juillet 2016, et forts du label que vous avez accordé à la commune, les services de la ville ont redoublé d'efforts pour préserver et valoriser un cadre de vie unique.

Grâce aux actions que nous mettons en place depuis plusieurs années, Neuilly-Plaisance regorge en effet de trésors naturels : un Parc des coteaux d'Avron classé NATURA 2000, des zones de biotope, une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, les bords de Marne, une coulée verte de près de 2 km reliant les trois parties de la ville, de nombreux espaces verts entretenus avec passion, une politique de fleurissement et de plantation ambitieuse... rares sont les villes en Seine-Saint-Denis qui peuvent se prévaloir d'un tel environnement.

Mais plus qu'un simple choix politique, il s'agit véritablement d'une ambition collective. Car outre les agents municipaux, ce sont les enfants, les familles, les seniors, les associations, les commerçants... ce sont tous les Nocéens qui participent à ce formidable élan collectif au travers d'animations et d'événements pour que la nature, qui fait partie de l'ADN de notre ville soit non seulement respectée mais aussi préservée. Ainsi, progressivement, tous les lieux cités précédemment deviennent des marqueurs, des éléments emblématiques de l'Exception et de l'identité nocéennes.

Dans cette optique, les décisions prises en matière de développement durable à Neuilly-Plaisance sont exigeantes : renouvellement des véhicules thermiques et passage à l'électrique, gestion différenciée, recyclage, accroissement de la biodiversité végétale... tout est mis en œuvre pour embellir Neuilly-Plaisance. Le futur square du Château d'eau en est le plus bel exemple. En effet, cet ancien verger situé au Plateau d'Avron est actuellement en transformation, pour devenir un square où les essences fruitières prédomineront (arbres fruitiers, hôtels à insectes, arrosage automatique...).

J'espère que cette nouvelle visite en 2019 vous permettra de découvrir ou redécouvrir cet art de vivre nocéen.

Bien cordialement.

## 1

### La démarche de valorisation

1. Motivation de la candidature de Neuilly-Plaisance à l'obtention du label « 3 fleurs »

2. Stratégie d'aménagement des espaces verts nocéens

3. Stratégie de gestion

## 2

### Animation et promotion de la démarche

1. Actions vers la population

2. Actions vers les touristes

3. Actions vers les services municipaux

4. Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public

## 3

### Patrimoine végétal et fleurissement

1. Inventaire et plan des espaces verts sur la commune

2. Composition de la palette végétale nocéenne
- Le patrimoine arboré
  - Les arbustes
  - Les plantes saisonnières et vicaces
  - Les prairies et les pelouses
  - Le fleurissement

## 4

### Gestion de l'environnement et qualité de l'espace public

1. Actions en faveur de la biodiversité

2. Actions en faveur des ressources naturelles

3. Actions en faveur de la qualité de l'espace public

# SOMMAIRE

Présentation de la ville



## 5

### Analyse par espace

1. Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

- Centre-ville
- La Voie Lamarque : des Bords de Marne au Parc des coteaux d'Avron
- Quartiers d'habitation
- Abords d'établissements publics
- Cimetière
- Etablissements sportifs
- Zone d'activité

2. Les projets d'aménagements réalisés

- Nouvelle végétalisation de la rue de la Mairie

- Végétalisation du Boulevard Fichot
- Aménagement d'un nouveau square sur l'avenue Daniel Perdrigé
- Revalorisation de la Voie Lamarque
- Aménagement d'un nouveau square rue Raspail
- Les autres aménagements paysagers

## 6

### La visite du jury

1. Les personnes présentes

2. Organisation de la visite

3. Pertinence du circuit

# PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

**Ville de Seine-Saint-Denis, située seulement à 14 km à l'Est de Paris, Neuilly-Plaisance compte aujourd'hui 21 321 habitants et est membre de l'Établissement public territorial Grand Paris-Grand Est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.**

Entourée de communes très densément peuplées (Rosny-sous-Bois, Villemomble, Neuilly-sur-Marne, Le Perreux, Fontenay-sous-Bois...), la commune a su préserver un cadre de vie exceptionnel en restant une ville à taille humaine, et verdoyante.

De taille relativement modeste (3,4 km<sup>2</sup>), la commune est édifiée sur la rive nord de la Marne, sur le flanc sud-est du célèbre plateau d'Avron, connu pour ses anciennes carrières de gypse.

## Un patrimoine bâti de qualité

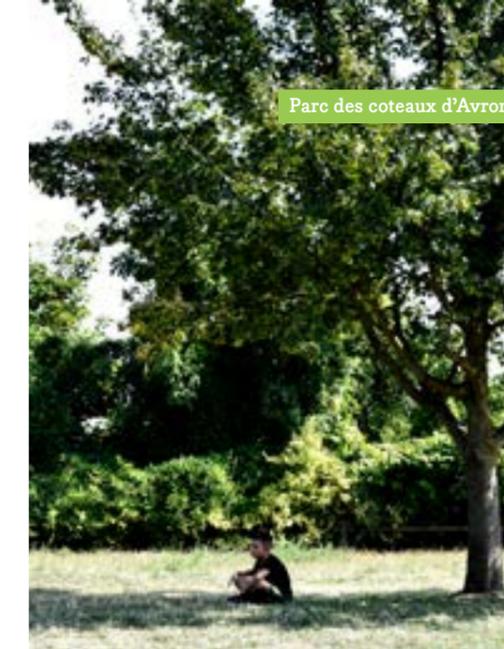
Créée en 1892, Neuilly-Plaisance est une ville d'exception en région parisienne où l'habitat collectif, les habitations pavillonnaires et les commerces de proximité se mêlent harmonieusement.

Pourquoi « Plaisance » ? Comme un joli présage. Le terme fait référence à un lieu agréable, en retrait des marécages de la Marne. Avant de devenir le nom de la ville, à sa création en 1892, cette appellation fut d'abord utilisée pour désigner un hameau et une avenue de Neuilly-sur-Marne. Ses habitants sont les Nocéennes et les Nocéens.

Malgré les épreuves du temps, la ville conserve un patrimoine bâti particulièrement riche avec notamment : des maisons « à la Mansart » dont le style Normand date de 1920 à 1940 ; des villas « de la Belle Époque » et de type « Arts Décos » ; des immeubles collectifs contemporains à la fois élégants et équilibrés construits au XXI<sup>ème</sup> siècle...

Parmi les maisons de caractère, nombreuses sont d'ailleurs celles qui sont pourvues de décorations florales (houx, feuilles de marronnier, de peuplier ou de chêne, diverses variétés de fleurs...) et d'éléments animaliers ou géométriques.

Suite à une étude détaillée sur le patrimoine bâti nocéen réalisé par la Ville en 2013 qui a donné lieu à la publication d'un ouvrage intitulé «Focus sur l'architecture nocéenne», 84 bâtiments remarquables ont été identifiés. Il convient de préciser que l'église Notre-Dame de l'Assomption, classée aux monuments historiques, ne fait pas partie de la liste, dans la mesure où elle dispose déjà d'une protection nationale au titre du Code du Patrimoine.



## Un poumon vert préservé

La ville est traversée de bout en bout par une longue coulée verte dénommée Voie Lamarque. Ce sentier de randonnée du GR14 A, long de 1,5 kilomètre, est à la fois très fleuri et arboré. Il permet aux Nocéens de relier quotidiennement à pied la ville de bas en haut, des Bords de Marne au Plateau d'Avron.

Dominant les communes alentour, classé Natura 2000 et Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), le Parc des coteaux d'Avron fête ses 20 ans cette année. D'une superficie de 31,4 hectares, ce site naturel comprend notamment une grande prairie de 2 hectares - où les Nocéens apprécient se balader le nez au vent en admirant le panorama - ainsi que deux zones de biotope protégées par arrêtés préfectoraux.

## Un esprit village atypique

Particulièrement paisible, Neuilly-Plaisance cultive sa différence et son unicité. Sa devise : « Un art de vivre » comme en témoignent souvent ses habitants, c'est en effet une ville « à l'esprit village » où les gens se connaissent, échangent et s'entraident.

Tout au long de l'année, la vie nocéenne est rythmée par de nombreuses animations et festivités organisées par la commune, avec le soutien actif de plus de 40 associations locales et les 400 membres du Club des Bénévoles particulièrement actif. On retiendra notamment les : Fêtes du Parc, Fêtes de la Rentrée, Fête du fruit, concerts Trop Plein de Sons, spectacles, conférences, expositions, compétitions sportives en famille, ateliers agricoles, formations à l'art du potager... Il ne se passe pas une semaine sans animation à Neuilly-Plaisance.

Et c'est une ville ouverte sur le monde ! En juillet 2015, à l'occasion d'une grande fête rassemblant plus de 5 000 personnes, Neuilly-Plaisance a ainsi fêté le 27<sup>ème</sup> anniversaire de son jumelage avec la commune de Montgomery (États-Unis - OHIO). Cette amitié, toute comme celle fréquemment entretenue avec les jeunes Allemands de la ville d'Essen (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), est précieuse pour les jeunes Nocéens qui échangent régulièrement avec leur(s) correspondant(s) à travers le monde.



# 1

## La démarche de valorisation



### 1. Motivation de la candidature de Neuilly-Plaisance à l'obtention du label « 3 fleurs »

En 2013, Neuilly-Plaisance obtenait sa première labellisation Villes et Villages Fleuris. Trois ans après avoir acquis sa « Première fleur », la ville poursuivait son engagement en matière de fleurissement, d'entretien durable et de valorisation des espaces verts auprès de la population. C'est alors qu'elle décide de candidater à l'obtention de la « Deuxième Fleur », qu'elle remporta à l'issue de la délibération du jury en 2016.

Honorée par cette nouvelle labellisation, la ville a dans sa ligne de mire la « Troisième Fleur ». C'est pourquoi depuis 3 ans les équipes municipales ne cessent de valoriser et d'embellir l'environnement de la ville tout en poursuivant la transition des espaces verts vers une gestion plus respectueuse de l'environnement (biodiversité végétale, gestion différenciée et extension des espaces verts).

Ambitieuse et désireuse de relever ce nouveau challenge, la ville de Neuilly-Plaisance concourt aujourd'hui au label « Trois Fleurs » du concours Villes et Villages Fleuris.

En effet, ce label constitue un excellent levier pour promouvoir, partager et associer les habitants, les acteurs économiques et les visiteurs de passage aux nombreux efforts d'embellissement entrepris chaque année par les forces vives du territoire.

**Depuis 2016, l'ensemble des services communaux (techniciens, administratifs et animateurs) s'est mobilisé pour promouvoir ce projet de label :**

- Dès 2016, l'ensemble des panneaux des entrées de ville Villes & Villages Fleuris ont été mis à jour avec l'ajout de la « Deuxième Fleur ».



- Une page web dédiée au label a été mise en ligne sur [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com) pour expliquer aux habitants la philosophie et les enjeux de la démarche.



- Depuis 2016, le diplôme officiel du label a été fièrement accroché à l'accueil de la Mairie, juste en face de la porte d'entrée principale.

- Chaque année, le journal municipal consacre plusieurs articles, dossiers ou reportages en lien avec le fleurissement de la ville, en rappelant systématiquement la démarche globale et les différentes innovations. En 2017 par exemple, un article dans le magazine Phytoma a été publié dans le cadre de la gestion phytosanitaire de la ville.

- En 2019, la ville envisage de lancer une grande exposition photos où des photos grands formats seront affichées dans des lieux très fréquentés de la commune. Cette exposition itinérante visera à valoriser et à fédérer les Nocéens autour d'un projet commun. Cela permettra de valoriser davantage les espaces extérieurs de la ville.

### 2. Stratégie d'aménagement des espaces verts nocéens

**Notre objectif : porteuse de grands projets, la Ville veut continuer à doter le domaine public de toujours plus de surfaces dédiées aux espaces verts. Des espaces reliés entre eux (trame verte), où les habitants peuvent se promener et se divertir gratuitement (parcs de jeux pour enfants, aires de pique-nique, boîtes à lire...). La Ville a pour second grand objectif de poursuivre la transition des espaces verts vers une gestion plus respectueuse de l'environnement.**

La forte présence et la qualité des espaces verts est l'une des spécificités de la commune. Ceux-ci sont pris en compte dans chaque projet d'aménagement de la ville.

Les espaces inoccupés dans la commune font l'objet de réflexions et de projets pour les valoriser : chaque année, en plus du réaménagement de certains espaces verts, des espaces inoccupés sont aménagés en massifs fleuris, en squares et en jardinières sur rue.

Le dernier exemple en date est celui du Square du Château d'eau situé avenue Daniel Perdrigé.

La municipalité a acquis une parcelle de plus de 450m<sup>2</sup> avenue Daniel Perdrigé (un ancien verger devenu une friche abandonnée). L'objectif ici est d'aménager cet espace en square fruitier.



Évolution des travaux  
Création du Square du Château d'eau



Les massifs de végétaux sont composés en majorité d'arbustes et de plantes saisonnières, et la présence de plantes vivaces est chaque année plus marquée. Cette mixité permet une présence végétale fleurie forte tout au long de l'année sur la commune.

Chaque année en tenant compte des contraintes budgétaires, des contraintes légales et environnementales mais aussi des recommandations faites par les jurys du label Villes et Villages Fleuris, le Service Espaces verts de Neuilly-Plaisance met sur pied une programmation à la fois réaliste et ambitieuse, permettant de renforcer la mise en valeur du patrimoine local et l'amélioration du cadre de vie dans tous les quartiers de la ville.



Avenue Georges Clémenceau



Av. du Gén. de Gaulle  
devant «La Poste»

### 3. Stratégie de gestion

Selon les besoins en fleurissement de chaque zone communale, la municipalité a un plan de gestion. Celui-ci est une synthèse des différents espaces verts et de leurs modes de gestion.

Ceux-ci sont répartis en 3 niveaux de maintenance (détails sur le **Plan de gestion des espaces verts de Neuilly-Plaisance**), cf. annexe.

**Zone en gestion extensive :** Les prairies sont fauchées 2 à 4 fois par an, les arbustes ne sont taillés que pour maîtriser leur développement et restent en port libre. Il n'y a pas de plantes saisonnières ou vivaces plantées, mais sont présentes des plantes couvre-sol spontanées. Ce sont par exemple le Parc des coteaux d'Avron ou le tronçon 3 de la Voie Lamarque.



**Zone en gestion semi-intensive :** Les pelouses sont tondues 5 à 10 fois l'année, les massifs sont composés d'arbustes horticoles et des vivaces y sont progressivement intégrés chaque année pour améliorer leur floraison. Les massifs sont paillés en mulch résultant des élagages sur la commune. Ces pratiques sont utilisées sur les zones comme les écoles ou les centres de loisirs par exemple.



**Zone en gestion intensive :** Les gazons sont tondues 10 à 12 fois l'année, les massifs saisonniers avec faible proportion de vivaces sont désherbés en permanence ou paillés en miscanthus. Les arbustes sont de type horticole et taillés plusieurs fois par an. Il s'agit des zones du centre-ville principalement.



**Pour mener à bien sa mission, le Service des Espaces verts de la ville dispose d'un matériel adapté :**

- 6 tondeuses (dont 2 autoportées)
- 1 faucheuse autoportée
- 7 débroussailluses
- 7 souffleurs
- 8 tronçonneuses (dont 2 munies d'une perche)
- 11 tailleuses (dont 6 munies d'une perche)
- 1 motoculteur
- 1 motobineuse
- 1 tracteur (avec girobroyeur, rotavator, remorque et godet)
- 1 broyeur de branches

Soucieuses d'améliorer en continu ses pratiques, pour répondre concrètement aux objectifs de développement durable fixés à l'échelle de la commune, les équipes des Espaces verts mettent en œuvre des solutions éco-responsables pour diminuer leur impact sur les écosystèmes.

**Enfin, les moyens humains ont été renforcés avec la création d'une équipe de deux élagueurs professionnels formés aux techniques de «taille douce», ce qui porte à 15 le nombre d'agents au sein de l'équipe des Espaces verts.**

**Valoriser les déchets verts :**

Ces dernières années, pour limiter au maximum l'export des déchets verts de la commune (appauvrissement des sols), les services de la ville ont décidé de pailler davantage les massifs municipaux en utilisant le broyat de bois issu d'élagage. Cela réduit l'arrosage et le désherbage tout en permettant d'amender le sol en matière organique.

**Maîtriser le désherbage :**

La Ville a supprimé l'utilisation des produits phytosanitaires pour désherber. Aujourd'hui seule la zone du cimetière subit encore un désherbage chimique (3 fois par an).

Par ailleurs, la Ville expérimente aussi le désherbage issu de produits de biocontrôle (huile de Colza et acide pélargonique). Enfin, pour arriver à ses fins, le service Espaces verts ne lésine pas sur le désherbage manuel, grâce aux méthodes traditionnelles (binage, binette à roue, béquillage, désherbage thermique) mais aussi alternatives (désherbage thermique).

**Recyclage & ré-utilisation « intelligente »:**

Lors du démontage de massifs, certaines plantes ou bulbes sont offerts, pour des ateliers de jardinage ou des animations de groupe, aux équipes enseignantes des écoles, aux animateurs des centres de loisirs ou aux associations en lien avec les hôpitaux.

## Animation et promotion de la démarche



### 1. Actions vers la population

Des panneaux pédagogiques ont été installés sur les Voies Lamarque, les plus fréquentées, pour sensibiliser les habitants à leur environnement. Dans le même esprit, les noms botaniques et origines d'une trentaine d'arbres d'espèces différentes ont également été indiqués au pied des arbres. Une idée qui plaît beaucoup aux petits et aux grands.

La pratique de l'agriculture et du jardinage fait de Neuilly-Plaisance une ville atypique dans une région Ile-de-France fortement urbanisée.

L'agriculture et le jardinage, principalement pratiqués sur le site exceptionnel du plateau d'Avron, constituent une expérience pédagogique inestimable pour les jeunes Nocéens au plus près de la nature quant à l'apprentissage du travail, de la persévérance et de la Citoyenneté.



**L'Agriculture à portée de main**

Chaque année depuis 2013, la ville organise l'opération «Agriculture à Portée de Main ». Objectif : amener les habitants à repenser leur rapport à la terre, à les sensibiliser et à mieux comprendre la nature, en les faisant directement participer à la culture de fruits, de légumes et de céréales, du semis à la dégustation.

**Le principe :** Chaque année, les Nocéens participent nombreux aux opérations agricoles organisées par la municipalité. En effet, du labourage, en passant par le semis, puis la récolte, les participants jeunes ou moins jeunes cultivent ensemble les fruits, légumes et les céréales, qui sont ensuite dégustés collectivement lors de la traditionnelle Fête de la Rentrée de septembre.

**Quelques dates !**

**2013 : Culture de blé.** Fabrication et vente de miches de pain aux habitants.

**2014 : Culture de 1850 pieds de pomme de terre** (issue de la variété Mandola). Une pomme de terre made in Neuilly-Plaisance dénommée « La Belle de Neuilly-Plaisance » (nom déposé).

**2015 : Culture de maïs, de tournesol et de betterave à sucre.** Atelier pédagogique géant sur la transformation de la graine de tournesol en huile et dégustation de pop-corn et de barbe à papa.

**2016 : Culture de fleurs comestibles !**

**2017 : Repos du sol, mise en jachère**

**2018 : « La Belle de Neuilly-Plaisance » revient !**

3,5 tonnes de pommes de terre ont été cultivées et remises aux Nocéens mais pas seulement... Cette fois, la pomme de terre du 93 est arrivée jusqu'aux tables de l'Elysée ! En effet, le Chef du Palais présidentiel, Guillaume GOMEZ, a cuisiné la pomme de terre nocéenne à l'occasion du repas entre les couples présidentiels français et américain, pour la venue de Donald TRUMP et de son épouse à la commémoration des cérémonies du Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre.



**2019 : Culture du blé avec l'opération « Du blé au pain »**

Débutée en avril avec le labour de la parcelle de 500 m<sup>2</sup>, située sur la prairie du Parc des coteaux d'Avron, en présence des enfants des centres de loisirs, l'aventure continue avec le semis « à la volée » du blé tendre de printemps. La récolte est prévue à l'été. L'objectif final est de fabriquer de la farine, puis du pain Nocéen à l'occasion de la Fête de la Rentrée des Associations le 7 septembre 2019.

## Expéditions Nature de jour... et de nuit

Organisées en petits groupes, ces promenades d'un nouveau genre rencontrent un franc succès avec 20 participants en moyenne à chaque édition.

Le principe ? En journée ou en début de soirée, en famille ou entre amis, les participants sont invités gratuitement à la découverte et à l'inventaire des espèces rares (batraciens, papillons...) du Parc des coteaux d'Avron. Ces promenades se font accompagnées d'agents municipaux et de spécialistes de l'association naturaliste ANCA. D'une durée d'une heure, ces excursions éco-citoyennes sont ludiques et scientifiques. L'idéal pour découvrir la faune et la flore locales en s'amusant.



## Le Club des Petits Planteurs

Lancé en 2015 par la Ville, le Club des Petits Planteurs offre aux enfants nocéens âgés de 1 à 11 ans la possibilité de participer gratuitement à des animations ludiques et pédagogiques autour de l'agriculture et du jardinage.

À quoi sert le labour ? Comment semer ? Quand récolter ? Pourquoi enlever les adventices ? Autant de questions auxquelles les 500 petits jardiniers en herbe trouvent une réponse au travers des projets proposés par les services de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse de la Ville.

Une Prairie des Petits Planteurs de 5 000 m<sup>2</sup> a été aménagée à l'embouchure du 4<sup>ème</sup> tronçon de la Voie Lamarque, près du Parc, où les enfants ont déjà cultivé des groseilliers, des framboisiers, des fraisiers et des citrouilles récoltées pour Halloween.

Enfin, le Journal des Petits Planteurs est envoyé régulièrement par courrier/courriel aux enfants qui ont leur carte de membre (gratuite).



## Des potagers... pour tous les âges

Initié par des bénévoles en 2015, la plupart à la retraite, le Potager à Partager regroupe aujourd'hui une quinzaine de bénévoles à qui la ville prête un grand terrain de 1 000 m<sup>2</sup> au milieu de la prairie du Parc des coteaux d'Avron (sa surface a doublé depuis sa création), et l'accès à un point d'eau. Entretenu avec passion, il a fait l'objet d'admiration et multiples échanges avec les habitants pendant les nombreuses manifestations sur le Parc.

**Le Potager à Partager a d'ailleurs été récompensé lors du Salon départemental du Jardinage et du Fleurissement en 2016 avec le 1<sup>er</sup> prix départemental et le 5<sup>ème</sup> prix du challenge de « Michel EVRARD » (prix qui est un combiné de plusieurs classements) pour le potager.**



## Le concours de jardinage

Créé en 2017, le projet Concours de jardinage vise à sensibiliser les plus jeunes à l'agriculture et au jardinage sur les temps péri-scolaires. Les jeunes participants, âgés de 3 à 11 ans, encadrés par les structures d'accueil de la ville (centres de loisirs, Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ) devront embellir leur potager existant et découvrir une nouvelle pratique en accord avec la nature. Le thème de cette année portera sur le « Land Art ».

Outre la sensibilisation des enfants aux pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement, le projet vise aussi à impliquer les familles dans l'évolution du potager de chaque accueil de loisirs et à sensibiliser et exposer le projet aux Nocéens (affichage dans la ville, exposition photo).

Les potagers sont ensuite jugés sur les critères suivants :

- Entretien du potager
- Variétés des légumes ou fruits
- Respect de la thématique et de l'esthétisme
- Journal de bord
- Propreté du terrain



## Fête de la nature

Cette année, conjointement avec les bénévoles du Potager à partager, la Ville organise la Fête de la nature. Durant toute une journée sur la Prairie du Parc des coteaux d'Avron, cette manifestation a pour vocation la célébration de la nature, la sensibilisation au respect de l'environnement et la découverte de l'univers du jardinage.

**A ce jour, la ville compte 11 jardins familiaux de 100 m<sup>2</sup> chacun. Moyennant un faible loyer, les familles qui le souhaitent peuvent profiter de ces parcelles dotées d'un récupérateur d'eau pour cultiver et semer à leur gré fruits et légumes. « C'est un bon plan ! »**

## Le Jardin des Renouillères !

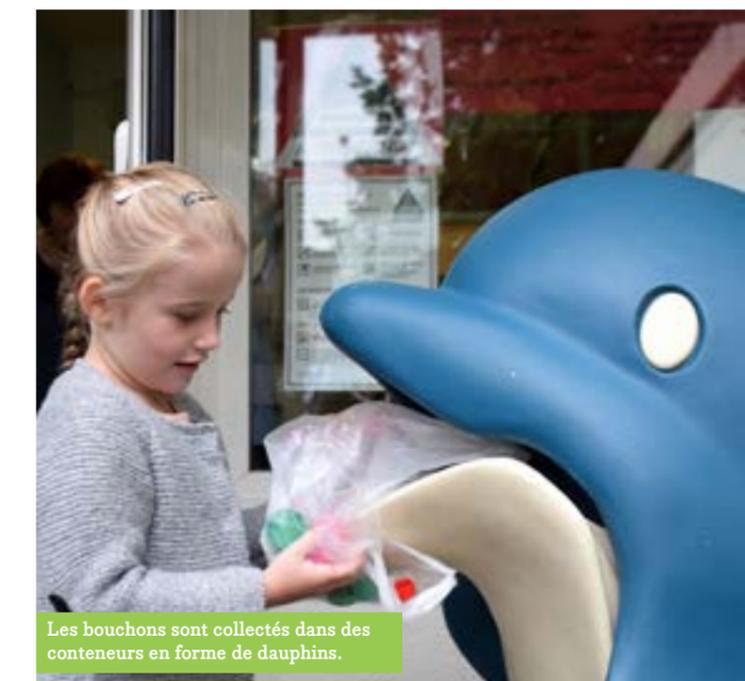
En février dernier, un collectif d'habitants du quartier des Renouillères a souhaité créer son propre "Potager à Partager" au Parc Kennedy. Soutenue par le Service Jeunesse, une dizaine de bénévoles a pris part à la réalisation de ce nouvel espace qui se veut accessible, ludique et éducatif. Cette participation a ainsi contribué à renforcer le lien social et le « vivre ensemble » au sein du quartier.



## Depuis 2013, les enfants collectent les bouchons

Recyclage rime parfois avec solidarité. La ville est en effet partenaire de l'association humanitaire « Les Bouchons d'Amour », créée et parrainée par l'humoriste Jean-Marie BIGARD. La mission de cette association consiste à acquérir du matériel pour les personnes handicapées, afin d'améliorer leur autonomie, par la vente de bouchons en plastique. La ville, elle, anime le Concours des Bouchons d'Amour auprès des écoles de Neuilly-Plaisance. En effet, elle récompense l'école qui aura collecté le plus de bouchons durant l'année scolaire.

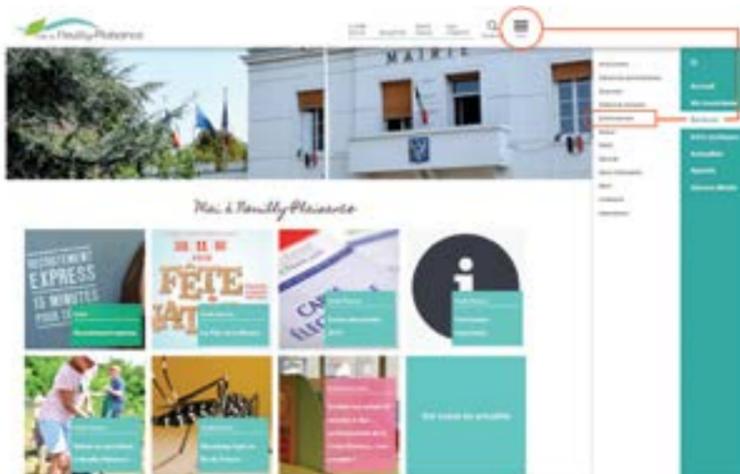
**C'est ainsi que Neuilly-Plaisance s'est de nombreuses fois révélée être la commune la plus généreuse dans le département de la Seine-Saint-Denis. En 2016, la commune a établi un record en récoltant 10 tonnes de bouchons en plastique !**



Les bouchons sont collectés dans des contenants en forme de dauphins.

## 2 • Actions vers les touristes

L'arrivée du nouveau site internet de la ville [www.mairie-neullyplaisance.com](http://www.mairie-neullyplaisance.com) permet d'accéder plus facilement au contenu recherché. Une rubrique « Environnement » a d'ailleurs spécialement été créée afin de mettre en avant les multiples actions que réalise la ville en faveur de ses espaces extérieurs.



Sur ce nouvel outil numérique, le label « Villes et Villages Fleuris » est valorisé dès la page d'accueil avec le visuel du label apposé en bas de page et une page entière lui est dédiée. L'engagement de la commune dans la démarche Villes et Villages Fleuris y figure en bonne place.

Les panneaux d'entrée de ville informent la population des différents jumelages avec Neuilly-Plaisance, des partenariats avec les associations comme le Lions Club et bien sûr notre classement au label Villes et Villages Fleuris.

Le plan de la ville a également été mis à jour, facilitant l'orientation des visiteurs lors de leur venue sur la commune. Ces derniers peuvent le retrouver sur le site internet de la ville, à l'accueil de la mairie et sur les panneaux grand format répartis dans la ville.

Nous pouvons aussi citer les sentiers de randonnées, comme le GR 14A (9km), seul sentier de grande randonnée du département, qui passe à Neuilly-Plaisance. Le sentier promenade et randonnée (PR) des bords de Marne (7,5 km), part de Neuilly-Plaisance et va à Gournay-sur-Marne.

On peut aussi citer le sentier Découverte de Neuilly-Plaisance réalisé dans le cadre de l'animation « Un chemin, une école » de la FFRandonnée par l'ensemble des écoles de la ville et l'association « Mille-pattes, Randonneurs de Neuilly-Plaisance ». Inauguré en 2018, il comporte deux boucles d'environ 4,5 km reliées par un itinéraire de liaison empruntant en partie le tracé du GR 14A. Ce sentier permet de découvrir des anciens lieux importants de la ville.



Un parcours sportif de 1,7 km a été installé à travers le Parc des coteaux d'Avron comportant 8 agrès adaptés aux personnes à mobilité réduite.



## 3 • Actions vers les services municipaux

### Management et communication interne

Les agents sont les premiers ambassadeurs de la ville. A ce titre, ils sont constamment sensibilisés aux règles de bonne conduite et de bien-vivre ensemble. Cela passe notamment par le management, mais aussi lors des différentes manifestations, comme les vœux du Maire, lors desquels ce dernier et son équipe municipale présentent les grands projets en cours. Tout au long de l'année également, via la lettre interne envoyée par e-mail tous les 2 mois.

Enfin, des formations sont organisées fréquemment et les équipements (matériels, formation sur les connaissances techniques...) sont actualisés régulièrement. Par ailleurs, les agents sont régulièrement sensibilisés à la protection et la valorisation des ressources naturelles (économies d'eau, évolutions vers des techniques préservant mieux la vie du sol...).

### Véhicules électriques

Afin de sensibiliser les équipes municipales, s'engager en faveur de l'environnement et faire de Neuilly-Plaisance une « ville propre », la municipalité a décidé d'investir dans des véhicules électriques. Pour les déplacements des agents communaux, 9 véhicules électriques et/ou hybrides ont été achetés ces deux dernières années et des bornes de recharge ont été installées sur différents sites. Davantage de véhicules sont à venir dans les prochaines années.

Au-delà de n'émettre que peu de CO2, ces nouveaux appareils sont plus performants, ergonomiques et silencieux. Ils améliorent l'efficacité des agents de la voirie, qui accomplissent un travail remarquable au quotidien.

À noter :

+ économique  
+ écologique

L'achat de sapins de Noël en fin d'année a été diminué de moitié.



## 4 • Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public

L'association Neuilly-Plaisance-Ville Fleurie (NPVF), présidée par Bernadette PICARD, contribue activement depuis de nombreuses années à l'engouement des Nocéens pour le monde floral, ses mystères, ses surprises, ses connaissances et ses enchantements. Soutenue par la ville, l'association NPVF propose la découverte de « sites remarquables », des visites guidées de jardins, de parcs paysagers et florales, ainsi que des démonstrations d'art floral.

Chaque année a lieu le passage du jury du concours « Fleurir la France » pour les maisons fleuries, les balcons, et les cours visibles sur rue. Les récompenses sont remises au cours de l'Assemblée générale annuelle de l'association.

Par ailleurs, de façon à ne pas rompre la « chaîne du tri » au cours des événements organisés par la ville, les Services Techniques mettent systématiquement des bacs verts et bleus à disposition des associations qui accueillent du public. C'est notamment le cas pendant la Fête du Parc (fin juin) ou à la Fête de la Rentrée (début septembre) qui attirent à chaque fois entre 6 000 et 7 000 visiteurs sur la grande Prairie du Parc des coteaux d'Avron.



Enfin, avec le soutien actif du Conseil des Anciens et du Conseil des Jeunes, la ville reste bien évidemment toujours fidèle à ses engagements suite à la signature en 2007 d'une charte environnementale ambitieuse avec l'association nationale des Éco-maires.

La ville collabore avec le Réseau Transports Electriques (RTE) pour la gestion des terrains situés sous les pylônes électriques au niveau du nouveau Chemin de Montgomery. C'est le fruit d'une relation de confiance et d'un travail en bonne intelligence.

# 3 Patrimoine végétal et fleurissement



La commune de Neuilly-Plaisance dispose de nombreux parcs et espaces naturels aménagés ouverts au public. En outre, tous les bâtiments et lieux publics (écoles, mairie, cimetière, bibliothèque municipale...) sont pourvus de massifs fleuris, ceci afin de valoriser le bâti.

## 1. Inventaire et plan des espaces verts sur la commune



## 2. Composition de la palette végétale nocéenne

### Le patrimoine arboré

A Neuilly-Plaisance, les arbres sont sacrés. Les Nocéens y sont très attachés. D'ailleurs, Monsieur le Maire a introduit l'équation suivante : **1 arbre abattu = 2 arbres plantés !**

Depuis 2016, en moyenne 30 arbres ont été plantés chaque année (*Acer campestre*, *Prunus pissardi*, *Morus*, *Parrotia persica*, *Picea pungens*...).

La ville compte environ 900 arbres d'alignement, qui bénéficient de soins réguliers et qui s'épanouissent dans les rues de la commune. Est en cours de développement, une végétalisation aux pieds de ces derniers.



Côte des Fauvettes

Enfin, la ville compte 26 arbres remarquables parmi lesquels certains sont centenaires (chêne, pin, cèdre).

• **Arbres d'alignement** : les arbres plantés sont de développement naturel plus réduits et sont plurispécifiques. Une résine perméable est progressivement installée aux pieds de certains d'entre eux pour protéger les racines du tassement et limiter le désherbage et maintenir la largeur des passages sur les trottoirs.

• **Arbres d'ornement** : Une fosse de plantation de plus de 2m<sup>3</sup> est réalisée à chaque nouvelle plantation pour un bon développement des sujets, un système de drainage est installé s'il y a un risque de stagnation de l'eau aux racines.

### Arbustes / Plantes grimpantes

Ces dernières années, la ville a planté de nombreux arbustes. En moyenne, on en compte 700 par an, de variétés très diverses.

Sur la Voie Lamarque n°2, la ville a créée une collection de plantes grimpantes parmi lesquelles on trouve différentes variétés de *Clématis*, *Lonicera*, *Jasminum*, *Passiflora*...

De nouvelles espèces sont apportées dans la commune chaque année. Les grands arbustes autrefois taillés plusieurs fois l'année pour les contenir sont progressivement remplacés par des plus petits, limitant les interventions de taille et la quantité de déchets à évacuer.

La taille est désormais différenciée, avec une partie de taille en topiaire (utilisation de taille-haie) et une autre en port libre (taille au sécateur).



Avenue Georges Clémenceau

### Les plantes saisonnières et vivaces

Chaque année, la proportion de plantes saisonnières est diminuée au profit de plantes vivaces et d'arbustes.

Les plantes saisonnières demandent des moyens de production importants et génèrent de nombreux déchets (godets plastique, les plantes doivent être recyclées en déchèterie en fin de saison, etc.). Les massifs saisonniers demandent un bêchage plusieurs fois par an, qui perturbe et détruit la structure et la vie du sol.

Toutes ces raisons incitent la commune à remplacer une partie de ces plantes par des vivaces, plantées une fois pour plusieurs années et qui sont moins gourmandes en eau après installation.

### Les prairies et les pelouses

Il existe de nombreuses zones engazonnées à Neuilly-Plaisance qui offrent des espaces de verdure et de détente aux Nocéens (parc Kennedy, square Ionesco). Le Parc des coteaux d'Avron, lui, est en gestion différenciée.

Une prairie naturelle est installée depuis de nombreuses années sur le Parc des coteaux d'Avron; celle-ci est fauchée 5 fois par an pour les événements particuliers (Fêtes du parc...). Les talus de la Voie Lamarque sont eux aussi fauchés environ 4 fois par an, et les déchets verts restent sur place.

L'année dernière, en limite sud du parc, un test de prairie fleurie naturelle a été un grand succès. La tonte y a été arrêtée et une très grande diversité florale et d'insectes colonisateurs a été constatée toute la période estivale. Cette année c'est au tour de la côte des Fauvettes.



Voie Lamarque

## Le fleurissement

### En ville

De nombreux massifs sont présents sur la ville composés de plantes annuelles, bisannuelles, vivaces, bulbes et tapis floraux.

- Annuelles / bisannuelles (30 000 / an)
- Bulbes (20 000 / an)
- Tapis fleuris (900 / an)
- Colonnes fleuries (20 / an)

La structure de ces massifs est réalisée à partir de plantes d'orangeries (*Lantana*, *Cassia*) pour la période estivale et, pour la période hivernale, la structure des massifs est faite à base d'arbustes et de graminées.

Afin de favoriser au mieux la biodiversité, de nombreuses variétés de végétaux sont utilisées pour la conception de ces massifs. Les différences de hauteurs et de coloris sont à la base de la conception de ces massifs. Il est aussi important d'avoir un maximum de variétés mellifères et fruticoles sur ces zones.



Av. Victor Hugo

### En décorations éphémères

À la demande du Service Événementiel, les Espaces verts mettent régulièrement en place des plantes vertes et des « plantes d'agrément » lors d'événements spécifiques (cérémonies, pots de départ en retraite, Salon de l'Artisanat, Salon du Polar, manifestations sportives...).

Chaque année, pour surprendre la population et égayer la cérémonie des Vœux, traditionnellement organisée fin janvier au stade municipal, un thème paysager est choisi.

De même, les services de la ville aiment à faire rêver grands et petits en décorant la cour de la Mairie plusieurs fois dans l'année (Pâques, Halloween, Noël...)



### Evolution du fleurissement des espaces verts

• Une proportion de plantes saisonnières sera toujours conservée. Celles-ci permettent un étalement des périodes de floraison, mais sont aussi une partie non négligeable de la diversité végétale.

• Les saisonnières seront dans l'année à venir intégrées aux massifs de plantes vivaces, sans nécessiter de labour ou d'opérations traumatisantes pour le sol. Elles continueront de fleurir les massifs, accompagnées d'arbustes colorés à la saison hivernale lorsque les plantes vivaces disparaissent sous terre ou ne fleurissent plus.



Entrée de la Voie Lamarque 1  
Jean Mermoz

## Gestion de l'environnement et qualité de l'espace public



## 1. Actions en faveur de la biodiversité

À l'emplacement d'anciennes carrières de gypse comblées par des matières inertes au début des années 90, c'est un parc de 31,4 hectares qui a ouvert ses portes le 31 décembre 1999.

Véritable poumon vert de Neuilly-Plaisance, le Parc des coteaux d'Avron bénéficie de nombreux classements tels que Natura 2000 (depuis 2006) pour la protection de 2 espèces d'oiseaux (Bondrée apivore et Pie grièche écorcheur). Le site abrite des espèces déterminantes pour un classement en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) depuis 1997, comme par exemple le papillon Demi-deuil (*Melanargia galathea*), l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*) ou le Sison amome (*Sison amomum*).

Le Parc est aussi un Espace Naturel Sensible (ENS) depuis 2002.



Parc des coteaux d'Avron



Alisier de Fontainebleau



Sison amome



Crapaud commun

Par ailleurs, deux arrêtés préfectoraux ont été pris (1988 et 1989) pour protéger des zones de biotopes pour leurs richesses et leur diversité :

- **Alisier de Fontainebleau** : arbre protégé à l'échelon national par la Loi de la protection de la Nature.

- **Sison amome** : plante protégée à l'échelon régional.

- Dans un réseau de 7 mares, toute une population d'amphibiens est protégée tels que le Crapaud commun, les Tritons ponctués, palmés ou encore crêtés, et l'Alyte accoucheur

Sur le biotope des Mares du Parc des coteaux d'Avron, 11 moutons d'Ouessant pâturent régulièrement depuis 2008. Cette race a été sélectionnée pour sa rusticité mais également de par sa petite taille qui lui permet d'accéder dans les moindres recoins du biotope.

Comme dit précédemment, des promenades à visées pédagogiques, appelées « Expéditions nature » sont régulièrement organisées par la Ville, afin de découvrir et d'observer cet espace préservé et rare en Seine-Saint-Denis.



### Verger conservatoire :

L'association des « Croqueurs de Pommes » a planté en 1998 dans le Verger Conservatoire une soixantaine d'arbres fruitiers (d'anciennes essences locales) : pruniers, pommiers ou encore cerisiers.

• **Ruspolia nitidula (sauterelle de couleur verte), espèce protégée en Ile-de-France par l'arrêté du 22 juillet 1993 est présente dans le verger conservatoire depuis 2013**

L'apport de nouvelles espèces végétales chaque année, l'installation de nichoirs et d'hôtels à insectes (Square du Château d'eau, au sein des écoles...) sont autant d'actions en faveur de la biodiversité à Neuilly-Plaisance.

A la grande satisfaction des ornithologues, venus nombreux à Neuilly-Plaisance pour les observer, un couple de Pouillot aux Grands Sourcils a élu domicile à l'été 2015 à proximité de la Voie Lamarque. La presse locale (Le Parisien 93) s'en est même fait l'écho ! Il s'agit d'un oiseau migrateur très rare et protégé. Cette bonne surprise est encourageante et invite la commune à rester vigilante en poursuivant ses efforts.



Pouillot aux Grands Sourcils



Hôtel à insectes CME Léon Frapié

### Pour protéger au mieux toutes les richesses du Parc,

qui compte de nombreuses espèces de végétaux et de nombreux trésors naturels (boisements, prairies, clairières, mares, verger conservatoire, vignoble, moutons d'Ouessant, oiseaux, abeilles...), les services municipaux travaillent étroitement avec les bénévoles de l'association des Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron (ANCA).

## 2. Actions en faveur des ressources naturelles

### La ville limite sa consommation d'eau

La commune développe son système d'arrosage automatique. Rien que sur l'année 2018, trois nouveaux systèmes d'arrosage ont été créés au square Emile Zola, au Square du Souvenir et au Square de la Salle des Fêtes et d'autres sont à venir pour l'année 2019. Ces systèmes permettent d'améliorer l'efficacité des arrosages (arrosages nocturnes, évitant l'évaporation importante en période estivale), et évite les déplacements de véhicules sur ces sites par les agents pour les irriguer.



Square du Souvenir Français



Square de la Salle des Fêtes

Certaines espèces demandent moins d'eau et peuvent parfois être privilégiées. C'est le cas du romarin, de la lavande, des graminées et de certaines vivaces (*Achillea*...).

Aussi, de nouveaux massifs sont paillés chaque année, ce qui permet une réduction importante de l'évaporation naturelle de l'eau du sol, et donc une économie de cette ressource.

A noter enfin que de multiples récupérateurs d'eau (300 litres) se trouvent sur les différentes parcelles des jardins familiaux ainsi que pour certaines écoles aux abords des carrés potagers.

### Valorisation du sol

La commune développe de plus en plus de massifs avec l'intégration de plantes vivaces et d'arbustes. Cela afin de limiter les bêchages et préserver la structure du sol ainsi que sa faune. Aussi, les paillages issus de broyats limitent le développement d'adventices, maintiennent l'humidité aux pieds des végétaux ce qui permet de diminuer les arrosages. Ce paillage végétal, en se décomposant, forme de l'humus et apporte aux végétaux un engrais naturel.

### Paillage

Le mulch est renouvelé tous les 2 ou 3 ans. Sa décomposition favorise le développement d'une microfaune et de champignons dans le sol, nécessaire au bon développement des végétaux. Les matières issues de la décomposition du mulch amendent le sol et sont assimilées par les plantes.

### Le Parc des coteaux d'Avron

Le Parc est géré dans son ensemble de manière extensive : les déchets de fauchage des pelouses et prairies sont broyés et laissés sur site, les arbres abattus sont laissés sur place dans un souci de préservation et de développement des insectes xylophages (qui mangent et décomposent le bois) et des champignons saprotrophes (qui se nourrissent de cette matière décomposée).



### 3. Actions en faveur de la qualité de l'espace public

#### Propreté

Exigeante et rigoureuse, l'équipe du service propreté nettoie sans relâche chacun des six secteurs de la ville (Maltournée, Centre-ville, Chalet, Bel Air, Renouillères et Plateau d'Avron) pour garantir aux Nocéens le cadre de vie sain et propre auquel ils ont droit. En outre, la ville possède aussi une hydrogommeuse pour effacer les graffitis, un aspirateur à feuilles pour l'automne, un tri-cycle et des gloutons électriques pour un nettoyage des trottoirs et des chaussées, efficaces, silencieux et respectueux de l'environnement. La ville compte aussi une balayeuse équipée d'un bras de désherbage et une laveuse.



#### Le tri expliqué aux habitants :

La ville a recruté une Ambassadrice du Tri qui promeut et explique le tri sélectif aux Nocéens, notamment aux enfants qui sont toujours vecteurs de changements dans les habitudes d'un foyer.

#### Tri et recyclage

##### Des composteurs pour les Nocéens :

Entre 2013 et 2016, plus de 400 composteurs ont été gratuitement distribués aux habitants. Ces derniers sont toujours à disposition auprès du territoire Grand Paris Grand Est.



Distribution de composteurs aux Nocéens



Les enfants de la Maternelle Paul Doumer défilent pour l'environnement

### Changement climatique : penser global, agir local !

Pour contribuer concrètement à l'effort mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre issus de l'activité humaine, qui entraînent des changements climatiques graves, la ville de Neuilly-Plaisance s'efforce d'offrir aux Nocéens des moyens d'y parvenir.

#### Moyens de transports

Il y a bien sûr le renouvellement progressif de la flotte des véhicules municipaux par des véhicules plus propres et respectueux de l'environnement.

Il y a également le service navette qui met à disposition des habitants du lundi au vendredi et le dimanche matin, des navettes gratuites pour se rendre chez son commerçant et sur le marché par exemple.

Membre du Club des villes et territoires cyclables depuis de nombreuses années, Neuilly-Plaisance aime le vélo ! Deux « axes partagés » ont été aménagés en 2014 pour faciliter la traversée de la ville aux habitants. Le parcours RASPAIL (1,15 km) et le parcours VICTOR HUGO (1,31 km) facilitent la vie à de nombreux riverains.

Pour se garer en sécurité, les cyclistes peuvent opter pour l'îlot-vélos aménagé au pied de la station de RER. Le local est surveillé par des caméras.

La piste cyclable en bord de Marne est séparée de la piste piétonne par un talu végétalisé pour plus de sécurité.



#### Autres moyens

Grâce à ses panneaux lumineux d'information (7 écrans répartis dans la ville), Neuilly-Plaisance préserve les ressources naturelles. Elle réduit ainsi les impressions papiers et les déplacements.

#### Piétonnisation

Afin que les Nocéens puissent faire leur marché en toute tranquillité, l'avenue du Maréchal Foch est en partie piétonnisée le dimanche matin.

Opération 100% Plaisir Av. du Maréchal Foch



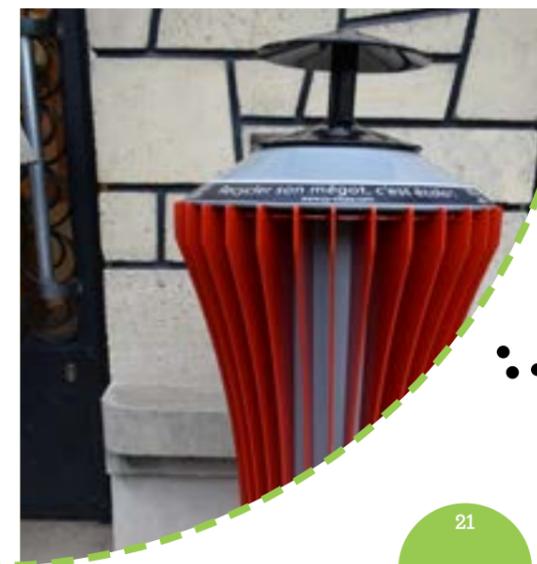
**NOUVEAU**

### RECYCLER SON MEGOT, C'EST ÉCOLO !

Aujourd'hui 70 milliards de mégots sont produits en France en une année. Une grande partie finie dans le caniveau. C'est un constat alarmant qui représente une véritable dégradation de l'environnement urbain.

C'est pourquoi, la ville de Neuilly-Plaisance a décidé d'agir afin de maintenir la qualité de son cadre de vie tout en préservant la nature. À cet effet, depuis 2017, la commune s'est dotée de cinq cendriers « Cy-clopeur » permettant le recyclage des mégots.

Ce nouveau système de collecte permet de réutiliser les filtres des mégots. L'acétate de cellulose présent dans les filtres est transformé en plaques de plastique, qui seront ensuite utilisées pour fabriquer du mobilier d'extérieur.



#### Enfouissement des réseaux

Depuis 2013, la ville est engagée dans une politique d'enfouissement de ses flux. En 2013, les réseaux EDF et France-Telecom ont été enterrés sur l'Avenue du Maréchal Foch, en 2016, avenue Victor Hugo (de De Gaulle à l'église) et rue Brossolette en 2017. Et en 2019, ce sera la rue Faidherbe. Dans le cadre des Jeux olympiques 2024, l'Etablissement Public Territorial entreprend une vaste campagne de remise aux normes d'assainissement sur plusieurs quartiers de la Ville.

#### Accessibilité PMR

De plus en plus de zones deviennent accessibles aux personnes à mobilité réduite à Neuilly-Plaisance. C'est une obligation légale mais c'est aussi et surtout une volonté de la municipalité. Les Bords de Marne et les Voies Lamarque 1 et 2 sont aujourd'hui entièrement accessibles. En 2017, 21 arrêts de bus ont également été mis aux normes d'accessibilité et 12 bâtiments (Mairie, l'aire de Street Work Out, le groupe scolaire du Centre, le Cinéma municipal, les crèches Abbé Pierre et Pirouettes Cahouettes, etc.) depuis 2015.

#### Réfection de l'éclairage public

Des campagnes de réfection de l'éclairage public ont été menées pour progressivement remplacer les ampoules traditionnelles par des LED, tout comme les illuminations de Noël. En 2019, 200 000 euros seront investis. Des horloges permettent d'optimiser les allumages en fonction des sites. Désormais, les nouveaux aménagements se font exclusivement avec de l'éclairage en LED.

# 5 Analyse par espace



## 1. Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

### Le centre-ville

En 2013, la ville a procédé à la réhabilitation du centre ville. Cette année les mazagrans vont être remplacés par des pots en acier avec une végétalisation plus adaptée.

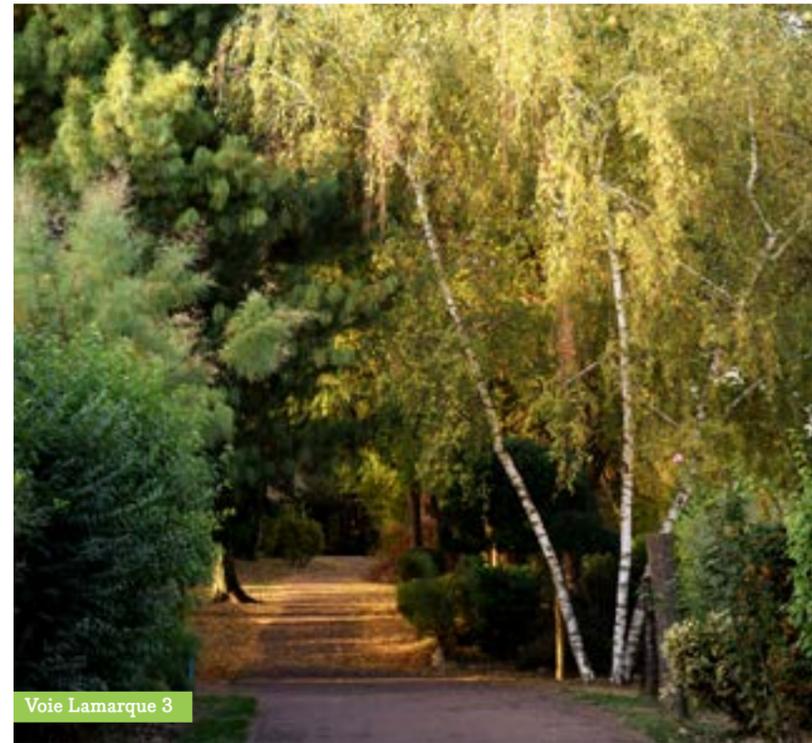
De manière générale, les massifs sont composés d'arbustes et/ou de plantes saisonnières. Ceux-ci sont désherbés et gérés de manière intensive pour optimiser la floraison.



Centre-Ville avant travaux



Centre-Ville après travaux



Voie Lamarque 3

### La Voie Lamarque : des Bords de Marne au Parc des coteaux d'Avron

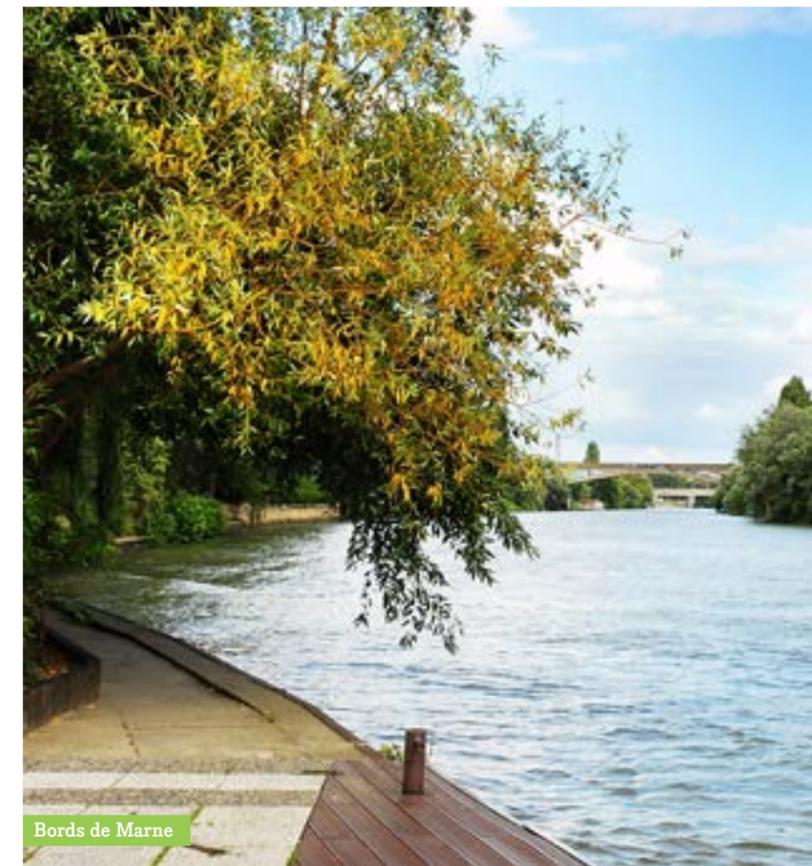
Ancien chemin ferré qui reliait les carrières de gypse du Plateau d'Avron à la Marne, la Voie Lamarque n'était qu'un champ d'ordures laissé à l'abandon quand Christian DEMUYNCK a été élu en 1983.

Aujourd'hui, la Voie Lamarque est devenu l'élément emblématique de l'exception et de l'identité nocéenne. Longue de 1,5 km, à la fois sécurisée, arborée et très fleurie, la coulée verte de Neuilly-Plaisance permet aux habitants de traverser tous les points stratégiques de la commune.

C'est le trait d'union entre le bas et le haut de la ville. Reliant le Parc des coteaux d'Avron aux Bords de Marne en passant par la gare RER, la Voie Lamarque est gérée différemment selon sa localisation : de manière extensive pour son tronçon vers le Parc, et intensive entre la gare et le centre-ville (très fréquentée).

Avant d'être aménagés, les bords de Marne avaient un aspect plutôt triste et sale : usines désaffectées, bâtiments délabrés, amoncellement d'ordures et de gravats. On ne pouvait pas accéder aux berges. Désormais, la totalité des rives a été réaménagée et la promenade André Devambeze offre aux Nocéens une piste cyclable et un chemin piéton séparés, et éclairés le soir. A proximité, les habitants disposent d'aires de jeux pour enfants et de pique-nique. Les bords de Marne sont constitués de haies taillées et fleuries et les berges sont fauchées 2 à 3 fois dans l'année.

Les nouveaux aménagements créés tendent vers une gestion plus extensive de ces espaces. Une tonte de la pelouse plus espacée est d'ailleurs en cours de test actuellement.



Bords de Marne

### Quartiers d'habitation

Des massifs sont présents aux angles des rues passantes. Ceux-ci sont majoritairement plantés en saisonnières, avec une proportion d'arbustes grandissante.

### Abords d'établissements publics

La Mairie est composée de massifs de plantes saisonnières, accompagnés d'arbres et d'arbustes. Ces massifs sont fleuris par la pose de tapis pré-plantés, ce qui permet de conserver un aspect soigné lors du changement des plantes saisonnières. Ces tapis sont aussi disposés au-devant de la Mairie annexe, au Plateau d'Avron. Les écoles et les crèches sont gérées de manière différente selon le niveau de fréquentation par le public.



Côte des Fauvettes



Cimetière

### Cimetière

L'entrée principale du cimetière est composée d'arbustes taillés en topiaire ainsi que de tapis floraux pré-plantés. Les allées gravillonnées sont traitées de manière chimique par un prestataire 3 fois par an et les herbes encore visibles sont retirées à la binette sur roue.

### Etablissements sportifs

Le stade, le terrain d'honneur et le terrain sportif de Perdrigé. Les engazonnements sont tondu courts. Leurs abords sont végétalisés. Un des terrains de sport va être complètement réhabilité cet été.

### Zone d'activité

La zone d'activité se compose de haies taillées le long des entreprises, ainsi que d'une entrée vers le Parc en prairie naturelle. Les abords de cette entrée qui étaient tondu régulièrement sont depuis l'année dernière gérés en prairie fleurie naturelle.

## 1. Les projets d'aménagements réalisés

### Nouvelle végétalisation de la rue de la Mairie et dans la Mairie

Les mazagrans de la rue du Général de Gaulle vont être remplacés : plus volumineux, la présence végétale est accentuée et les arrosages sont diminués (stockage de l'eau plus important). Cette modernisation aura lieu avenue Foch en 2020.

*Un mur végétal vient d'être installé dans l'entrée de la Mairie.*

### Végétalisation du Boulevard Fichot

Les engazonnements au pied des arbres ayant des difficultés à se développer, des massifs arbustifs fleuris ont été installés à l'hiver 2017 et 2018. Le développement naturel réduira visuellement les trottoirs de la route tout en apportant de la couleur et du rythme. Aussi, un paillage en miscanthus a été mis en place pour réduire les arrosages, amender le sol et éviter les plantes spontanées.



Bd. Fichot AVANT

### Aménagement du nouveau Square du Château d'eau

La commune a acquis un ancien verger à l'abandon (une parcelle de plus de 450m<sup>2</sup>), pour le transformer en square où les essences fruitières prédominent. L'objectif ici est de mettre en avant le passé fruitier du site, de donner une identité unique au futur square et de promouvoir la préservation de l'environnement de manière perceptible par le public.

Pour cela une palette végétale très diversifiée a été prévue; nombreux et divers arbres, arbustes et vivaces, installation de nichoirs, hôtels à insectes. Un paillage de l'ensemble des massifs est choisi et un système d'arrosage automatique enterré a été installé.

Les habitants pourront s'approprier cet espace et se familiariser avec la biodiversité végétale, qui est au centre de ce projet.

**Le +** : un système d'arrosage automatique enterré a été choisi pour ce site. Invisible, robuste et surtout économique et écologique, cette technologie intègre parfaitement notre démarche de gestion pertinente des ressources naturelles.



Entrée de la Mairie



Bd. Fichot APRÈS



### Revalorisation de la voie Lamarque

La voie Lamarque fait cette année l'objet de nombreux projets visant à créer de nouveaux massifs en remplacement des gazons et à replanter des massifs vieillissants.



Voie Lamarque  
Entrée par la gare RER



Voie Lamarque  
Entrée par la Place J. Mermoz



Voie Lamarque  
Entrée par la rue de Chanzy

### Les autres aménagements paysagers

#### Nouvelles jardinières et gestion différenciée

De nouvelles jardinières ont également été installées avenue des Caves d'Avron, de petites jardinières sur l'avenue Victor Hugo (église), et des pots en résine devant les écoles. Un passage en arbustes et vivaces a été fait dans les jardinières situées avenue des Caves d'Avron, rue de la Marne, avenue Aristide Briand et avenue du Nord.

#### Création de nouveaux massifs en remplacement des gazons :

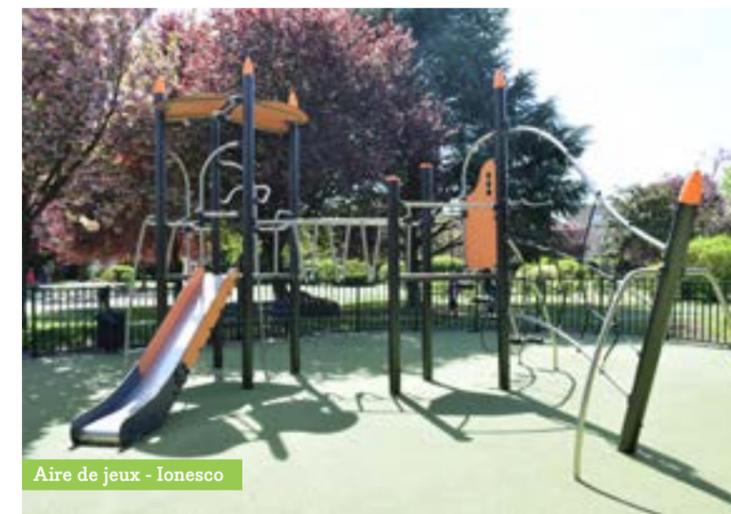
- Massif du haut de la côte des Fauvettes
- Massif de spirées aux Bords de Marne
- Parking du supermarché Intermarché (printemps 2017)

#### Création et renouvellement des aires de jeux

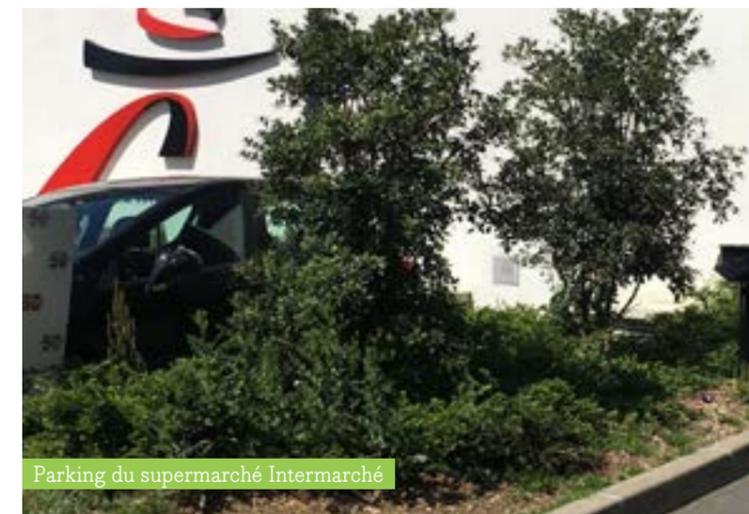
- Renouvellement de l'aire de jeux du Square Ionesco
- Renouvellement de l'aire de jeux dans le Parc des Coteaux d'Avron (Aire des Grenouilles)
- Remplacement de deux jeux à ressort sur l'aire de jeux des Chouettes
- Renouvellement complet des deux aires de jeux (petits et grands) aux Bords de Marne (côté Le Perreux sur Marne)



Av. Victor Hugo



Aire de jeux - Ionesco



Parking du supermarché Intermarché

# 6

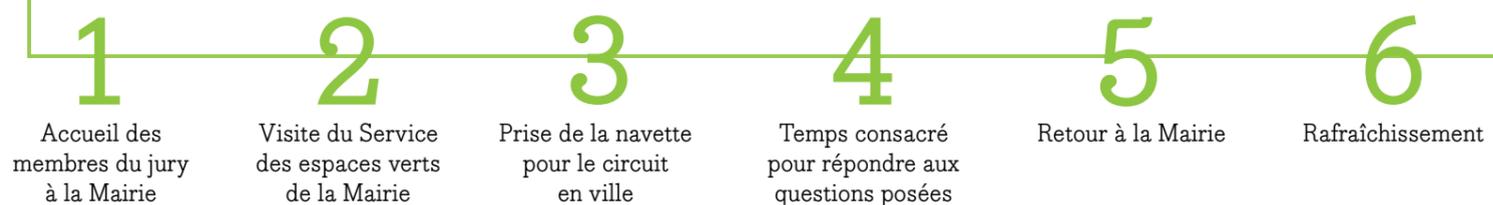
## La visite du jury



### 1. Les personnes présentes

La délégation nocéenne qui aura l'honneur d'accueillir le jury « Villes & Villages Fleuris » sera composée de M. Pascal BUTIN, Maire-Adjoint en charge des Transports et de l'Environnement, de M. Philippe BERTHIER, Conseiller municipal délégué aux Espaces Verts, à la Voirie, à la Signalisation et à la Propreté urbaine, de M. Emmanuel BRIOIS, Responsable du service des Espaces verts, de M. Florian Droual, adjoint au responsable des Espaces verts et de M<sup>me</sup> Elodie BLONDEL, Chargée de communication au Cabinet de Christian DEMUYNCK.

### Organisation de la visite



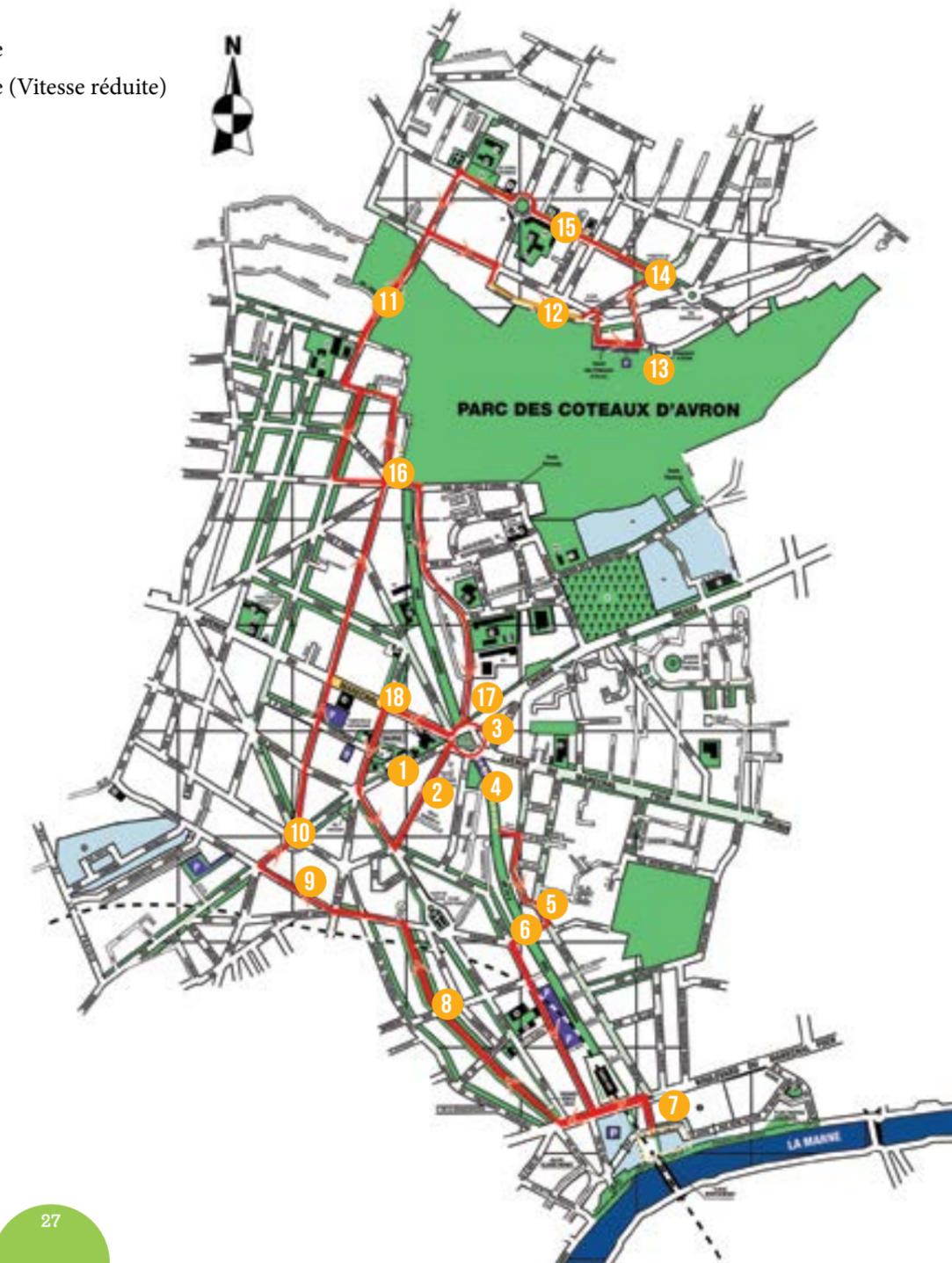
### 3. Pertinence du circuit

L'objectif de la visite est de faire découvrir de nouveaux sites et de nouvelles créations favorisant la biodiversité. Ce sera l'occasion de découvrir autrement Neuilly-Plaisance, avec un regard différent, en passant par des zones plus sauvages, plus diversifiées et marquer ainsi le contraste avec les secteurs beaucoup plus paysagers comme les Bords de Marne et quelques voies douces par exemple.

# PLAN du parcours

- 1 Mairie
- 2 Avenue Jean Jaurès
- 3 Place Jean Mermoz
- 4 Voie Lamarque 1 jusqu'à Villa Puteaux
- 5 Square Raspail
- 6 Faidherbe passage entre les 2 Voies Lamarque
- 7 Bords de Marne place Montgomery
- 8 Boulevard Fichot
- 9 Casanova ferme Terrisse
- 10 Rond point du Chalet
- 11 Côte des Fauvettes
- 12 Avenue du Midi (long du biotope)
- 13 Chemin des pelouses d'Avron - Entrée parc prairie
- 14 Square du Château d'eau
- 15 Mairie annexe
- 16 Loges d'Avron - Entrée Bois de Neuilly
- 17 Entrée voie Lamarque 3
- 18 Avenue du Maréchal Foch

- Trajet Navette
- Trajet Navette (Vitesse réduite)
- Trajet piétons



## PLAN DE GESTION DIFFERENCIÉE DES ESPACES VERTS



### Gestion intensive :

Le centre-ville et zones à forte fréquentation  
Utilisation de plantes saisonnières et d'arbustes très florifères et/ou aromatiques, gazons maintenus bas, taille stricte des arbustes. Alignement d'arbres plurispécifiques.



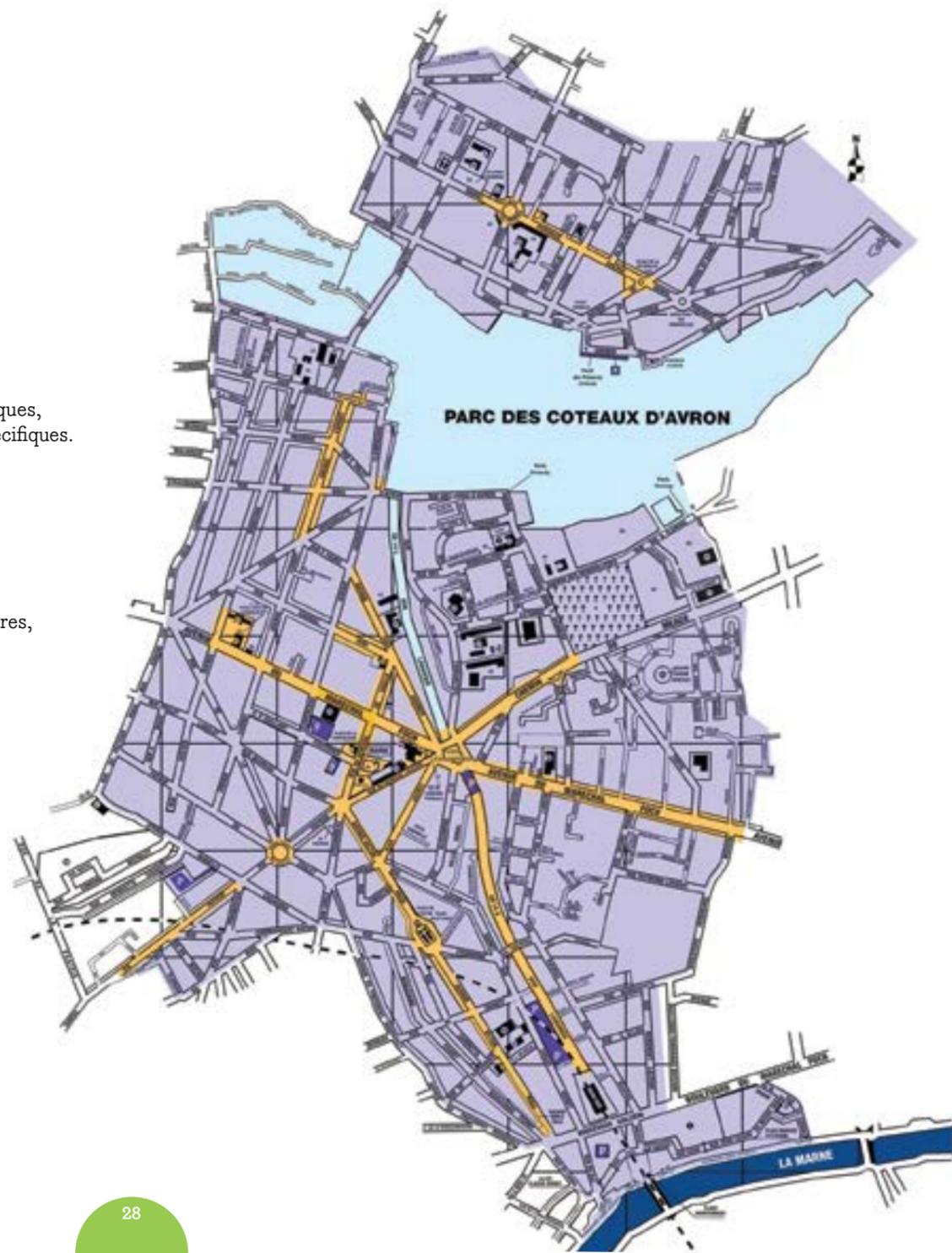
### Gestion semi-intensive :

Zones de fréquentation modérée et écoles  
Incorporation progressive de plantes vivaces en remplacement des saisonnières, remplacement des arbustes de grande hauteur sans valeur ajoutée par des arbustes plus bas, avec particularités (arômes, floraison, forme, etc).



### Gestion extensive :

Parc des coteaux d'Avron, Bois de Neuilly et  
Voie Lamarque 3, fréquentation modérée  
Prairies fauchées et laissées sur place, arbustes en port libre.



Voie Lamarque  
Entrée Gare RER



Potager à Partager  
Parc des coteaux d'Avron



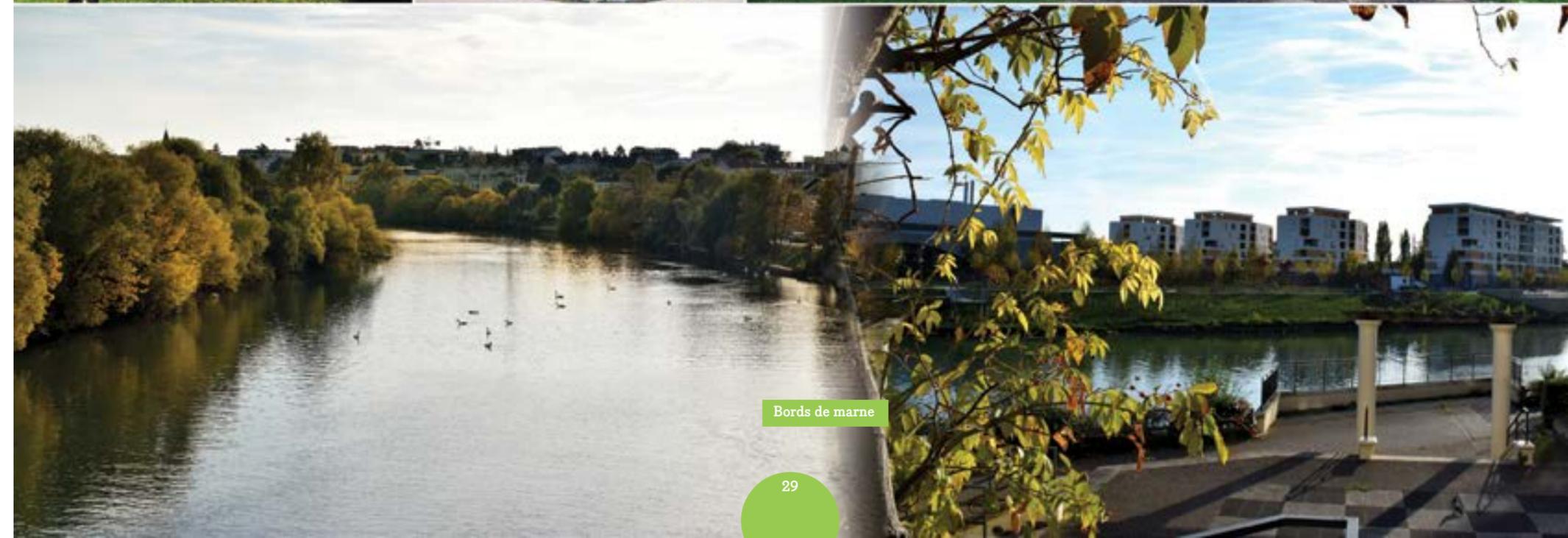
Rond point du Chalet



Cour de la Mairie



Voie Lamarque



Bords de marne



Ville de Neuilly-Plaisance  
[www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com)



Neuilly-Plaisance Ville